HISTOIRE DES ARTS – Notices d’Histoire-Géographie

**ANONYME**, *Nelson Mandela à Bloemfontein. ,* 1990, Afrique du Sud.

**FICHE TECHNIQUE**

**ANONYME**, *Nelson Mandela à Bloemfontein en 1990 pour les 75 ans de l’ANC*. , 25 février 1990, Bloemfontein, capitale de l’État-Libre d’Orange (1910-1994) aujourd’hui État-Libre (Depuis 1994), Afrique du Sud, © AFP, utilisation non commerciale autorisée dans les établissements d’enseignement.

**DESCRIPTION**

**Nelson MANDELA est debout**, en costume gris et cravate rouge, sur une tribune improvisée et recouverte du drapeau de l’*African National Congress* (ANC), il est **entouré de ses gardes du corps, jeunes cadres de l’ANC**. Nelson MANDELA vient de sortir (11 Février 1990) de prison après 27 années d’incarcération, la plupart du temps astreint aux travaux forcés et à des mesures d’isolement très dures. Ses cheveux sont déjà blancs, **son corps est amaigri** et les traits de son visage creusés. S’il porte un costume de marque (Les deux poches droites à revers sont caractéristiques du prêt-à-porter de luxe des années 1990’) sa cravate à rayures ton sur ton est classique dans les pays de tradition anglo-saxonne. **La tension est extrême**, comme l’attitude des gardes du corps et leur grande vigilance l’atteste. La foule en arrière plan (flou) est dense mais l’espace de parole autour de Nelson MANDELA est clairement dégagé montrant que **le service d’ordre de l’ANC contrôle soigneusement la cérémonie**. Le discours de Nelson MANDELA est lu (Liasse épaisse de feuillets tenue dans la main) ce qui ne sera plus le cas lors du lancement de la campagne présidentielle (1994). C’est une des premières apparitions publiques de MANDELA après sa libération mais la lecture du discours s’explique aussi par **le climat de très grande violence** qui règne en Afrique du Sud et qui nécessite des allocutions publiques aux mots soigneusement choisis, Nelson MANDELA s’étant engagé auprès des autorités blanches à calmer la violence des *Townships*.

**ANALYSE**

**Fondateur de la ligue de la jeunesse de l’ANC** (Rassemblement du syndicat des travailleurs noirs et d’un mouvement chrétien) en 1944, **Nelson MANDELA entre dans la clandestinité en 1960**, quand l’ANC est déclarée illégale, et fonde la branche armée du mouvement. Arrêté en 1962, condamné lors du « procès de Rivonia » (1964) qui se tient à Pretoria (province du Transvaal) il passe **18 ans dans des camps de travaux forcés** à *Robben Island* : la carrière de chaux est le principal chantier confié aux prisonniers. Sans eau, les prisonniers se lavent à l’eau de mer, ne reçoivent qu’une ration alimentaire insuffisante et n’ont qu’une visite ou une lettre tous les six mois. L’ANC qui combat l’*apartheid* (Politique officielle de ségrégation des populations non-blanches) qui touche les noirs depuis l’indépendance (1910) puis toutes les populations dites *coloured* (1948) reçoit progressivement le soutien des autres formations politiques en Afrique du Sud, dont le Congrès Indien du Natal, représentant la forte communauté indienne. **Dès 1971 l’*apartheid* est considéré comme un crime contre l’humanité** par l’ONU. En 1976 les émeutes de Soweto et la mort sous la torture de Steve BIKO (1977) isolent l’Afrique du Sud. Nadine GORDIMER, anglophone, (Prix Nobel de Littérature, 1991) et André BRINK, *boer*, (*Une saison blanche et sèche*. 1980, Prix Médicis « Étranger ») incarnent la résistance intellectuelle à un gouvernement raciste. La jeunesse sud-africaine se passionne pour le chanteur de *Rock* et de *Folk* américain Sixto RODRIGUES qui chante la mixité et la contestation sociale et politique (*Cold Fact*, © Sussex, 1970 et © A&M records, 1971). **Étranglés par les sanctions économiques** (Résolution ONU n°418) et humiliés par les campagnes de boycott, les gouvernements de Pieter Willem BOTHA (1982) et **Frederik DE KLERK** (1989) **assouplissent les conditions d’incarcération de Nelson MANDELA**. En 1988 il est placé en résidence surveillée : l’état d’urgence décrété depuis quatre ans n’a pas permis d’enrayer la spirale de violence qui secoue l’Afrique du Sud et fait vivre les Blancs dans la peur permanente d’un grand soulèvement noir qui les balaierait. Le 2 février 1990 l’ANC est légalisée. **Le 11 février 1990 Nelson MANDELA est libéré**. **Le 30 juin** de la même année les **dernières lois d’*apartheid*** (Classification raciale et obligation de l’habitat séparé) **sont levées**. La violence agite alors la communauté noire elle-même : *Inkhata Zulu* et ANC se livrent une guerre pour le contrôle des *townships*. On attend des élèves qu’ils aient fait des recherches personnelles sur ces questions sociales et politiques.